

La nouvelle organisation du temps scolaire à l'école primaire vise à mieux respecter **les rythmes d'apprentissage, les besoins et le développement de l'enfant.**

**Penser le temps des enfants, c'est aussi reconsidérer les espaces de la classe et de l'école** pour rendre possible la prise en compte des rythmes de chacun.

« Sur toute la durée de l'école maternelle, les progrès de la socialisation, du langage, de la motricité et des capacités cognitives liés à la maturation ainsi qu'aux stimulations des situations scolaires sont considérables et se réalisent selon **des rythmes très variables**. [...] L'équipe pédagogique aménage l'école (les salles de classe, les salles spécialisées, les espaces extérieurs...) afin **d'offrir aux enfants un univers qui stimule** leur curiosité, **répond à leurs besoins** notamment de jeu, de mouvement, de repos et de découvertes et **multiplie les occasions d'expériences sensorielles, motrices, relationnelles, cognitives en sécurité.** »

Extrait programme 2015 - Une école qui tient compte du développement de l'enfant p.1

**L'enseignant organise les différents espaces afin d'atteindre les objectifs de l'école maternelle. Aménagements, équipements et règles de fonctionnement sont fondés par une réelle intention pédagogique.**

A travers l'aménagement de la classe, on peut lire les choix pédagogiques opérés par l'enseignant et l'équipe d'école.

**Les espaces sont avant tout des vecteurs d'apprentissage et de culture**, leur installation stéréotypée, parfois figée dans le temps, voire leur encombrement constituent de réels freins aux multiples expériences sensorielles, motrices, relationnelles et cognitives que les enfants pourraient y engager.

Pour garantir la réussite de tous les enfants au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun, l'équipe d'école devra **repenser l'aménagement des espaces** sur la journée et la semaine :

- **en respectant le développement de l'enfant**
- **en respectant les besoins des enfants et leurs modes d'apprentissage spécifiques**
- **en optimisant les nouveaux temps d'apprentissage** (nouveaux horaires, 5 matinées, APC, NAP)

**Faire vivre les espaces aménagés** suppose une réflexion préalable quant :

- **aux apprentissages visés** : selon quelles programmations, pour quels élèves ?
- **aux temps d'utilisation** : à quel moment ?
- **aux conditions d'utilisation** : comment tenir compte des différentes composantes - **les enfants** (la taille du groupe et l'âge des enfants), **les adultes** (nombre, positionnement, attitudes et actions), **les ressources matérielles** (leur disposition, leur nombre et leur attrait), **les règles de fonctionnement ?**

### ■ **Recommandations**

Tout au long de l'année, l'enseignant aménage **des espaces spécifiques et évolutifs** pour favoriser le bien-être et la sécurité des enfants :

- en proposant des espaces attrayants, d'extension variable,
- en respectant les besoins des enfants et selon leur tranche d'âge (- 4 ans, + 4 ans),
- en variant les activités dans chaque espace, en lien avec les apprentissages programmés,
- en construisant des repères avec les enfants,
- en renouvelant régulièrement le matériel afin que les espaces évoluent par période et sur le cycle,
- en impliquant les enfants dans l'aménagement, la fréquentation et le rangement des espaces,
- en sollicitant les enfants ou en leur laissant l'initiative, pour qu'ils investissent ces différents espaces.

Cette même réflexion sera conduite par l'équipe d'école pour l'aménagement des espaces de l'école.

Les modifications apportées dans l'aménagement de chaque espace devront être **progressives et stables sur une durée significative** pour susciter, encourager et ancrer les apprentissages. Dans chacun des espaces, l'enseignant veillera à travailler **des compétences ciblées pour un domaine particulier**.

### ■ Questions

[Est-ce que j'ai assez de tables et de chaises ?](#)

*Des pistes de réflexion sont développées dans les fiches ci-après.*

## ■ Est-ce que j'ai assez de tables et de chaises ?

### ■ *Enjeux*

Reconsidérer différemment les espaces de vie et d'apprentissage conduit inévitablement à **se poser la question des activités à table**.  
Pour quelles raisons serait-il vraiment nécessaire de prévoir une place assise pour chaque enfant ?

### ■ *Préconisations*

#### • Ré-interroger l'occupation de l'espace classe par les enfants

La variété des situations proposées durant les différents moments de la journée permet aux enfants de s'engager dans des activités debout, au sol sur un tapis, assis sur un banc ou une chaise lors d'échanges en petit groupe ou en regroupement.

**Les différents espaces de la classe peuvent être utilisés comme espaces d'apprentissage durant le « moment des ateliers ».**

Par conséquent, **deux espaces dans la classe disposant de tables, avec 4 à 6 places assises, pourraient suffire**. Ils serviront à des activités nécessitant une posture assise stable et/ou du matériel spécifique (activités d'écriture, activités minutieuses avec du petit matériel, activités plastiques, ...).

#### • Ré-interroger la pertinence de la collation

La collation n'est ni obligatoire, ni systématique. Aucun argument nutritionnel ne justifie son organisation collective à l'école maternelle. En fonction des besoins des enfants, une autre organisation pourra être proposée. ► Consulter le dossier [La collation matinale à l'école - site Eduscol](#)

Par conséquent, **il n'y a donc pas de nécessité à ce que chaque enfant dispose d'une place attitrée**, ni même qu'il y ait une place assise pour chacun d'eux.

**La place ainsi libérée pourra servir à aménager les autres espaces et faciliter la circulation dans la classe.**

### ■ *Evolutions*

Dans tous les cas,

- le nombre de tables et de chaises sera inférieur au nombre d'enfants ;
- le nombre de tables et de chaises dépendra de l'âge des enfants ;
- pour les enfants les plus jeunes, ce nombre sera d'autant plus réduit.

Cette évolution amène à reconsidérer certaines pratiques, en particulier l'organisation de la collation et le fonctionnement des ateliers.

#### • Revoir l'organisation de la collation ainsi que sa durée

La collation devra faire l'objet d'un choix raisonné d'équipe d'école. Il est important d'y associer également les parents, en les sensibilisant aux rythmes et besoins nutritionnels des enfants.

**Si la collation est proposée, elle le sera parfois durant l'accueil pour certains enfants, et au minimum 2h avant la pause déjeuner, à la demande de l'enfant**, pour ne pas perturber son rythme alimentaire. Il est recommandé d'éviter les produits à forte densité énergétique, riche en sucres et en matières grasses, au profit des fruits ou légumes crus.

Les organisations de la collation peuvent varier selon l'âge de l'enfant et les espaces disponibles dans l'école :

- durant l'accueil pour certains enfants ;
- dans l'espace cuisine de l'école ;
- durant la récréation, en fonction de la saison ;
- en petits groupes, de manière échelonnée.

► [Témoignage d'une école ayant supprimé la collation](#)

#### ● Reconsidérer le fonctionnement des ateliers

D'une manière générale, la « gestion des ateliers » est une **modalité particulière de la gestion globale de la classe et du groupe** au service des apprentissages. C'est aussi **un espace d'apprentissage évolutif, stimulant les progrès individuels grâce aux échanges et à la communication qu'il favorise.**

**Le fonctionnement en ateliers n'est pas une fin en soi, mais un dispositif de travail accompagnant les apprentissages progressifs des enfants.**

Son organisation en ateliers par rotation ne se justifie pas systématiquement.

La répartition des enseignements sur 5 matinées et 9 demi-journées et les programmes permettent d'envisager d'autres organisations et modes de regroupements des enfants.

Le programme de l'école maternelle de 2015, dans son introduction relative aux modalités spécifiques d'apprentissage, souligne l'importance de créer une communauté d'apprentissage :

*« L'enseignant met en place dans sa classe des situations d'apprentissage variées : jeu, résolution de problèmes, entraînements, ... et les choisit selon les besoins du groupe classe et ceux de chaque enfant. Dans tous les cas et notamment avec les petits, il donne une place importante à l'observation et à l'imitation des autres enfants et des adultes. Il favorise les interactions entre enfants et crée les conditions d'une attention partagée, la prise en compte du point de vue de l'autre en visant l'insertion dans une communauté d'apprentissage. Il développe leur capacité à interagir à travers des projets, pour réaliser des productions adaptées à leurs possibilités. »*

Une école qui organise des modalités spécifiques d'apprentissage – Programme d'enseignement de l'école maternelle B.O. n°2 du 26 mars 2015.

**Cette communauté d'apprentissage pourra se réaliser grâce à :**

- **un accueil réfléchi et organisé** permettant à l'enfant de multiples découvertes, des manipulations et des jeux libres, choisis, réalisés seuls ou à plusieurs
- **une approche progressive des apprentissages** au sein d'une démarche bien ajustée
- **des apprentissages différenciés à plusieurs ou en autonomie** : atelier dirigé par l'enseignant, accompagné par l'ATSEM, libre ou en autonomie
- **une combinaison d'organisations en ateliers, bien articulées entre elles**, afin de
  - mieux **s'adapter aux capacités** d'attention, de mémorisation, de besoin de mouvements des enfants sur la journée et la semaine,
  - **construire réellement avec l'enfant son parcours d'apprentissage** :
    - ❖ ateliers tournants
    - ❖ ateliers échelonnés
    - ❖ ateliers libres de manipulation et d'expérimentation, d'inspiration montessorienne



RETOUR



**Les membres du groupe départemental CPC 67 Rythmes Scolaires**

*Régine Ballandras CPC Strasbourg 5, Michelle Weeber CPC Haguenau Sud, Myriam Wallstein CPD, Christine Zeisser CPC Strasbourg 2*

*Avec la collaboration de Didier Recht CPD Tice*

*Juin 2016*